

Ecrit par le 25 janvier 2026

Carpentras pédale vers l'excellence



La Ville obtient le label Employeur Pro-Vélo, niveau Argent, confirmant une stratégie ambitieuse en faveur de la mobilité durable et posant un jalon inspirant pour les employeurs du territoire.

Carpentras poursuit sa politique de mobilité douce. Après avoir reçu en 2025 le prix Talents du Vélo dans la catégorie 'Nouveau public', la commune vient d'obtenir une nouvelle distinction : le label Employeur Pro-Vélo-niveau Argent, délivré par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (Fub) avec le soutien de l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et reconnu à l'échelle européenne. Une récompense qui consacre plusieurs années d'efforts structurés pour faire du vélo un outil du quotidien, au service de la transition écologique comme de la qualité de vie au travail.

Une politique vélo pensée comme un véritable levier d'action publique

Carpentras fait partie des collectivités engagées dans le programme national Objectif Employeur Pro-Vélo, un dispositif financé par les Certificats d'Économies d'Énergie. L'enjeu ? Accompagner les employeurs dans la création d'une culture vélo durable, fondée sur des infrastructures adaptées, des services concrets et une dynamique interne assumée. La Ville a ainsi bâti un plan d'action comprenant l'élaboration d'une stratégie dédiée à la mobilité douce ; Le prêt de vélos électriques pour les trajets

Ecrit par le 25 janvier 2026

domicile-travail ; La mise à disposition de vélos pour les trajets professionnels avec priorité donnée aux déplacements de moins de 5 km ; La création d'ateliers de réparation et d'autoréparation ; L'installation de nouveaux stationnements sécurisés et d'une station de gonflage ; La désignation d'une référente mobilité ; La sensibilisation des employeurs privés et publics du territoire ; Le déploiement du Forfait mobilités durables ; La communication interne régulière pour fédérer les agents. Ces initiatives traduisent une vision : faire du vélo un réflexe, non un geste exceptionnel.

Un audit exigeant pour cette distinction

Le niveau Argent du label est fondé sur cinq critères : pilotage stratégique, services, sécurité, équipements et mobilisation interne. L'audit a mis en exergue une organisation rigoureuse, une dynamique collective solide et une implication durable de la Ville de Carpentras, qui se place, pour l'occasion parmi les employeurs les plus avancés du Vaucluse et offrant un cadre stimulant pour maintenir le cap dans les années à venir. Les structures déjà labellisées sont : La Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (site Auzou) avec le label or ; L'Isle sur la Sorgue avec le label argent ; Avignon avec le label argent.



Copyright Ville de Carpentras

Le vélo, un atout pour la santé, la productivité et l'environnement

Ecrit par le 25 janvier 2026

Les chiffres, issus de travaux de l'Adème, de la Fub et d'études européennes sur la mobilité active, parlent d'eux-mêmes : un trajet à vélo réduit de 67 à 84% les émissions de CO₂ par rapport à la voiture ; Les cyclistes réguliers enregistrent jusqu'à un jour d'absence en moins par an ; L'activité physique quotidienne diminue les risques d'obésité, d'hypertension et de maladies métaboliques. Ainsi, favoriser le vélo, c'est agir simultanément sur les dépenses de santé, la performance des équipes et l'image environnementale de l'organisation. Pour un employeur, l'équation semble simple et plutôt gagnante.

Sources : Adème et Fub.

Carpentras, une source d'inspiration pour les employeurs

À l'heure où les entreprises cherchent à renforcer leur attractivité, améliorer la qualité de vie au travail et réduire leur empreinte carbone, l'exemple carpentrasien devient un outil stratégique, concret, mesurable. Créer des parkings vélos sécurisés, accompagner les salariés, faciliter l'achat ou le prêt de vélos électriques, instaurer le Forfait mobilités durables, proposer des ateliers pratiques sont autant de leviers accessibles aux habitants pour avoir envie d'enfourcher son vélo plutôt qu'emprunter son auto.

Pédaler vers l'avenir

En décrochant le label Employeur Pro-Vélo, niveau Argent, Carpentras confirme qu'un changement de culture est possible lorsque la volonté politique s'accompagne d'actes tangibles. L'enjeu dépasse la seule commune : il trace une voie que chacun : entreprises, administrations, associations, peut emprunter. Le vélo n'est pas seulement un moyen de transport. C'est un moteur de santé, de cohésion, de performance et de transition écologique, bref, un possible allié du quotidien.

Mireille Hurlin